



Listen to this article

« Si vous gardez mes commandements, vous demeurez dans mon amour de même que j'ai gardé les commandements de mon Père, et que je demeure dans son amour. » - Jean 15 : 10.

Puisque toute l'humanité se trouve éloignée de son Créateur à cause du péché et de sa condamnation, ce texte, appliqué à une personne, implique que celle-ci a obtenu, dans un premier temps, une connaissance de la grâce de Dieu en Christ, qu'elle a accepté d'y prendre part par la foi et a accédé de cette manière à l'amour de Dieu, comme fils de Dieu, engendré du Saint Esprit. Il s'agit d'un sujet important, négligé par le grand nombre qui pense pouvoir demeurer dans l'amour divin et sous la protection divine sans se soumettre d'abord aux conditions d'admission en tant que membre de la famille du Seigneur. Il n'y a pourtant qu'une porte d'entrée « dans cette grâce dans laquelle nous demeurons fermes et dans laquelle [en tant que fils de Dieu] nous nous réjouissons, dans l'espérance de la gloire à venir ». C'est la porte de la foi en la réconciliation, et de l'acceptation de cette réconciliation accomplie pour nous par notre Rédempteur au prix du sacrifice de sa vie au calvaire. Celui qui cherche à faire partie d'une autre manière de la famille de Dieu est un « voleur » et un « brigand » ; il rejette l'unique chemin et le seul nom donné sous le ciel, par lequel nous puissions être sauvés. - Romains 5 : 1, 2 ; Actes 4 : 12.

Mais notre texte, comme l'ensemble des Ecritures, s'adresse aux membres du peuple du Seigneur qui, un jour, ont été « des enfants de colère » comme d'autres, mais qui ont obtenu la faveur divine, de la manière appropriée ; ceci attire notre attention sur quelque chose qui nous est nécessaire par la suite, après notre pleine conversion ou consécration au Seigneur. Cela implique que le fait d'entrer dans l'amour de Dieu n'est en aucun cas une fin sur le chemin du chrétien, mais simplement son commencement : une fois que nous sommes sur ce chemin, le Seigneur nous donne des ordonnances comme à des fils, et s'attend à ce que nous manifestations un esprit de loyauté filiale par l'obéissance ; par une obéissance parfaite dans la mesure où cela concerne le cœur et les intentions, et par une obéissance aussi complète que possible, dans la mesure où cela concerne la maîtrise de la chair. Ceux qui

négligent d'apprendre les commandements du Seigneur, ou d'y obéir, manifestent par là que le véritable esprit de fils leur manque ; ils se condamnent ainsi eux-mêmes comme indignes d'être considérés plus longtemps comme fils de Dieu, ou traités comme tels. Considérés de cette manière, les commandements du Seigneur, adressés à ceux qui se sont consacrés et sont entrés dans la famille des engendrés de l'esprit, sont des épreuves qui doivent démontrer s'ils sont dignes ou indignes des faveurs divines et des promesses faites aux fidèles vainqueurs.

L'objet de ces épreuves se manifeste à partir du moment où l'on parvient à la compréhension du divin plan des âges et de la manière dont notre Seigneur effectue, à présent, la sélection de la sacrificature royale, qui sera cohéritière, avec Christ le grand Roi, et qui se joindra à son œuvre d'aide, de conduite, de bénédiction et de relèvement du genre humain au temps voulu par Dieu, au « jour de jugement » du monde, dans l'Age Millénaire. Nous comprenons tout de suite que la loi divine est nécessaire, dans le ciel et sur la terre, pour que la volonté de Dieu soit accomplie, afin que prévalent la justice, la vérité et l'amour. Il est manifeste que celui qui n'a pas suffisamment de sympathie pour ces principes de justice, exprimés par les commandements du Seigneur, afin de vouloir y obéir et de s'efforcer de le faire, ne sera pas propre à l'usage du Seigneur, pour faire appliquer les commandements divins durant l'Age Millénaire et pour aider l'humanité à comprendre qu'ils sont justes et à discerner les bénédictions qui découleront de leur mise en pratique.

QUELS SONT CES COMMANDEMENTS ?

Il convient de se demander : quels sont ces commandements, dont l'observance est suivie de résultats aussi importants et dont la négligence signifierait la perte de l'amour et de la faveur du Rédempteur et, par là, la perte de toutes les bénédictions particulières préparées pour ceux qui L'aiment ? La réponse est donnée par notre Seigneur qui résume ces commandements en un mot : Amour. En disséquant le sujet, nous constatons qu'il comporte deux parties : l'amour pour Dieu et l'amour pour son prochain. Sans cette qualité, cette caractéristique de l'amour développée en nous au point de devenir l'influence dirigeante de notre esprit, nous ne pouvons espérer demeurer dans la faveur du Seigneur. Il est vrai qu'Il ne s'attend pas à récolter des grappes mûres sur de jeunes sarments, qui viennent d'apparaître. Le grand Vigneron (1 Corinthiens 3 : 9) s'attend plutôt à un développement progressif du fruit si, après que le sarment ait poussé, Il voit dessus le bourgeon plein de promesses, qui se développe rapidement et se manifeste comme étant la fleur des grappes.

Néanmoins, le Seigneur s'attend, peu après notre union à Lui, à des manifestations indiquant la venue des fruits d'amour. Tout développement ralenti de ces fruits indiquerait un manque correspondant d'amour et d'appréciation de notre part, et serait l'indice d'un amour faible correspondant, pour la vérité et ses principes. En conséquence, l'amour de notre Seigneur envers nous serait proportionnellement moindre que si nous effectuions des progrès rapides.

L'amour implique nécessairement l'accord de la justice, car la loi de notre Seigneur est basée sur la justice, c'est « la base de son trône ». Il nous faut donc considérer les commandements de notre Seigneur de ce point de vue et ainsi s'assurer que notre amour pour Dieu est juste ; nous devons reconnaître que nous Lui devons notre amour, notre dévouement, notre appréciation à cause de ce qu'Il a fait et de ce qu'Il promet encore de faire pour nous. La justice requiert notre obéissance au Seigneur, aimante et respectueuse. Il en est de même de notre amour envers notre prochain. La justice, aussi bien que le respect pour les ordonnances de notre Père Céleste nous invitent à agir droitement envers notre prochain, à lui faire ce que nous aimerions qu'il nous fasse. Ce n'est pas plus que la justice absolue, et c'est cependant l'essence et l'esprit même de la divine loi d'amour. Mais, si la justice est le premier trait du commandement de l'amour, elle ne constitue pas la fin de ses exigences. Elle exige que, au-delà de la stricte justice, notre amour nous incite à exercer la miséricorde et le pardon. Exerçant la miséricorde, nous ne faisons encore que copier l'amour divin ; en effet, notre Père Céleste agit envers toutes ses créatures non seulement selon la justice, mais, allant au-delà de la justice, Il a pourvu en Jésus-Christ à un Rédempteur au profit des pécheurs, montrant sa grande compassion et sa miséricorde. Il est vrai qu'Il n'a pas fait cela en violation de sa justice ; cependant, dans la mesure où cela nous concerne, c'est tout comme si, mû par l'amour et la compassion, Il avait outrepassé la justice pour nous porter assistance. Par conséquent, dans nos rapports avec les autres qui, comme nous, sont déçus et imparfaits, nous devons nous rappeler ce trait particulier et être, non seulement justes envers eux, mais également bienveillants, généreux, bons, même envers les ingrats, afin que nous soyons les enfants de notre Père qui est dans les cieux.

A travers le Prophète, le Seigneur exprime une pensée indiquant que la loi d'amour est divisible et comprend toutes les exigences du caractère chrétien. Il dit : « *Ce que l'Eternel demande de toi, c'est que tu pratiques la justice, que tu aimes la miséricorde, et que tu marches humblement avec ton Dieu* » (Michée 6 : 8). Que ces exigences soient raisonnables, tous en conviendront ; Il est évident que Dieu ne peut exiger moins de ceux qu'Il éduque en

vue du jugement futur du monde ; et pourtant, ces trois qualités énoncées par le Prophète sont comprises dans le seul mot amour. L'amour exige que nous traitions notre prochain, nos frères, notre famille et nous-mêmes avec justice, que nous cultivions notre appréciation des droits des autres, leurs droits physiques, moraux, intellectuels et leurs libertés et que, appréciant ces droits, nous ne cherchions en aucun cas à les restreindre ou à les nier.

« Aimer la miséricorde », c'est aller au-delà de l'amour pour la justice, et signifie prendre plaisir à renoncer aux droits et privilèges personnels dans l'intérêt des autres, là où les principes ne sont pas concernés. Cela implique l'empressement à pardonner les fautes des autres ; c'est renoncer à être trop exigeant envers les autres et c'est de même le désir d'être très exigeant pour ce qui a trait à notre comportement à l'égard des autres. Une humble marche avec Dieu est aussi incluse dans le commandement de l'amour. Car, quiconque aime son Créateur et apprécie ce qu'Il fait pour ses créatures dans les domaines naturels et spirituels, aimera et appréciera Dieu en retour. Ayant une conception aussi appropriée de la grandeur du Tout-Puissant comparée à sa propre petitesse et de ses manquements, exception faite de la grâce divine, il sera en effet disposé à marcher humblement avec le Seigneur, à ne pas chercher à marcher selon ses propres voies, mais chercher avec confiance à marcher sur le chemin que le Seigneur a délimité, sur les traces de Jésus.

Le même Apôtre Jean, qui écrivit les paroles de notre texte, commente davantage ce sujet de l'amour de Dieu et de Christ en disant : « ... *c'est ici l'amour de Dieu* [c'est-à-dire, ce qui prouve ou démontre notre amour pour Dieu, c'est] *que nous gardions ses commandements, et ses commandements ne sont pas pénibles* » (1 Jean 5 : 3). Cela suggère que le Seigneur s'attend non seulement à ce que nous observions ses commandements d'amour envers Lui et envers les frères, mais également à ce que, en les gardant, nous parvenions à les apprécier et à apprécier les principes sous-jacents, au point de nous en réjouir ; et ce, non seulement parce que ce sont les commandements de Dieu, mais, de plus, parce qu'ils sont justes, bons, appropriés. Cette pensée, l'Apôtre l'exprime par les paroles : « Et ses commandements ne sont pas pénibles ». C'est une chose que de garder les commandements divins, ou de s'efforcer à le faire, ressentant continuellement plus ou moins de contrainte, de manque de liberté, un sentiment d'obligation, de devoir, etc. ; et c'en est une autre que d'obéir joyeusement.

Il n'est pas impropre de s'attendre à un tel état d'esprit au début de notre expérience, subie en tant que peuple du Seigneur s'efforçant d'observer ses commandements. Mais, nous

devrions nous attendre également à ce que, au fur et à mesure de notre croissance en grâce, en connaissance et en amour, tous ces sentiments d'obligation, de devoirs, etc. disparaissent et qu'ainsi, en lieu et place, nous prenions de plus en plus plaisir à faire la volonté du Seigneur, à garder ses commandements d'amour, à pratiquer la justice, l'amour miséricordieux, à marcher humblement avec Dieu ; nous devrions aussi, alors, être parvenus à cesser complètement de penser que les commandements de Dieu seraient pénibles, difficiles, ennuyeux. C'est ici le niveau le plus haut du développement chrétien ; et il ne peut se trouver que chez celui qui est devenu, véritablement, « une copie du Fils bien-aimé de Dieu » ; ne peut le posséder que celui chez qui l'esprit du Père s'est développé et a produit, en abondance, les fruits mûrs de l'esprit : l'humilité, la patience, la douceur, la bienveillance fraternelle, l'amour.

Pour en revenir à notre texte, nous remarquons que les paroles de notre Seigneur impliquent également la même chose : la nécessité d'obéir aux commandements de l'amour au point d'exclure, finalement, tout sentiment de captivité ou d'affliction. Les paroles de notre Seigneur, qui impliquent cette pensée, sont écrites un peu plus loin : « *De même que j'ai gardé les commandements de mon Père, demeurant dans son amour* ».

Lorsque nous considérons le merveilleux caractère de notre Seigneur Jésus et voyons son amour pour la justice, pour la vérité, ainsi que son empressement à obéir aux arrangements de son Père, jusqu'à la mort même, nous nous rendons immédiatement compte que notre cher Maître aimait les principes sur lesquels reposaient les commandements de son Père. Il obéit au Père, non pas par contrainte ni par crainte, mais dans un amour parfait. Reconnaissant que les commandements du Père n'étaient pas pénibles, utilisant le langage mis dans sa bouche par le Prophète, son sentiment était : « *C'est mes délices de faire ta volonté, O mon Dieu, ta loi est au-dedans de mon cœur* » (Psaume 40 : 8, ou 40 : 9, selon les bibles). Il nous est nécessaire de comprendre le Seigneur ; ce qui veut dire que, pour demeurer dans son amour, il nous faut atteindre la condition de cœur qu'Il avait Lui-même : un amour pour les voies du Père, pour les principes de la justice et de la vérité. Il est possible que nous demeurions tout d'abord dans son amour sous d'autres conditions, ressentant, au travers de notre amour, les contraintes imposées par son commandement d'amour ; mais, à mesure que nous croissons en connaissance, il nous faut croître en grâce et dépasser ces sentiments. Il nous faut développer l'esprit du Seigneur et sa condition d'esprit à ce sujet, afin que l'obéissance au Seigneur soit les délices de notre cœur et que tout échec à faire sa volonté soit cause de douleur, devienne une ombre, comme un nuage

qui nous empêcherait de voir le sourire du Père céleste.

Voyant la profondeur des conditions requises par le Seigneur, un grand nombre serait enclin à dire qu'il est vrai qu'il nous faut parvenir à pareille ressemblance du caractère de notre Seigneur, mais que la transformation et le renouvellement de l'esprit ne dépendent pas de nous mais du Seigneur : C'est à Lui à faire cela pour nous, sinon, cela ne pourra jamais se réaliser. Nous répondrons que c'est en partie vrai et en partie faux. Il est vrai que lorsque l'on se considère soi-même et que l'on constate combien nous sommes faibles et imparfaits, selon la vieille nature, selon la chair, nous avons de bonnes raisons de désespérer et de conclure que nous ne saurions jamais accomplir, par nos propres forces, une aussi grande transformation, la transformation d'un état d'égoïsme à celui de l'amour.

Il est vrai également que le Seigneur se propose de travailler en nous, d'opérer « *et le vouloir et le faire, selon son bon plaisir* » (Philippiens 2 : 13). Mais il est tout aussi vrai que nous avons notre part de responsabilité pour ce qui a trait à la victoire. Il appartient au Seigneur de tracer le chemin, de fournir la vérité et la vie, c'est-à-dire les moyens qui nous permettront de parvenir à la condition à laquelle Il nous a appelés ; mais c'est à nous de faire bon usage de ces moyens pour gagner le prix de l'appel.

Le Seigneur a pourvu à notre justification, à notre réconciliation avec Lui, à notre acceptation en tant que fils, à notre onction par le Saint Esprit, à notre instruction par la parole de sa grâce, la parole de la promesse. Il travaille en nous le vouloir et le faire, à travers ces grandes et merveilleuses promesses et à travers les perspectives et les récompenses glorieuses qui s'y rattachent. Mais la somme de travail qu'Il fournira en nous, et les résultats que produiront ces promesses, dépendront de nous. Comme il dépendait de nous d'entrer ou de ne pas entrer dans la grâce à laquelle Il a pourvu pour nous, et comme nous aurions pu demeurer hors de l'amour de Dieu, en refusant ou en négligeant l'offre de sa miséricorde et de son amour, de même nous pourrions négliger ses promesses, négliger les divers moyens de grâce qu'Il fournit pour nous fortifier, nous affermir et nous édifier dans la connaissance et dans la grâce issues de la vérité. Négligeant ainsi les dispositions qu'Il a prises, nous ne parviendrions pas, dans la même mesure, à demeurer dans son amour, à obtenir les faveurs qu'Il a promises. C'est ce que suggère l'Apôtre lorsqu'il dit :

« *MAINTENEZ-VOUS DANS L'AMOUR DE DIEU* ». - Jude 21

Quelle est donc, à ce sujet, l'essence de l'instruction divine que nous venons de tirer ? C'est ceci :

1) Notre cœur doit, dès le début, reconnaître les imperfections de notre propre chair et se tourner vers le Seigneur pour obtenir l'assistance nécessaire afin de demeurer dans son amour.

2) Il nous faut étudier sérieusement les excellentes grandes et précieuses promesses, afin qu'elles deviennent en nous « puissance de Dieu », en vue du bien, et nous gardent dans la connaissance du Seigneur et, par l'obéissance, dans son amour.

3) Nous profiterons de cette connaissance uniquement si nous la mettons en pratique et nous efforçons de régler nos esprits, nos pensées, nos paroles et, autant que possible, toutes les actions de notre vie, selon le modèle que Dieu, par sa Parole, a placé devant nous pour nous servir d'idéal. Nous devons nous rappeler également que, si nous possédions toute la connaissance sans avoir l'amour, cela ne nous servirait à rien. Mais, nous devons nous rappeler également que, dans l'arrangement divin, il paraît impossible que notre connaissance puisse progresser plus que notre obéissance à ce que nous savons déjà.

4) Nous devons apprécier toutes les évidences d'un tel développement de l'obéissance à la loi de Dieu, la loi d'amour en relation avec la justice, la miséricorde et la reconnaissance, que nous trouvons en nous ou chez les autres.

5) Lorsque nous accomplissons la volonté du Père, nous ne devons pas nous attendre à ressentir une joie complète au début de nos expériences, ni nous sentir découragés si, au commencement, nous sommes mus par un amour dicté par le devoir, plutôt que par amour pour les principes. Nous devons nous efforcer d'obtenir, de la part du Seigneur, plus de bénédictions et une plus grande mesure de son esprit d'amour. Nous devons chercher à étudier et à apprécier les principes de base utilisés par le Seigneur pour gouverner l'univers, et nous efforcer d'amener nos cœurs en accord avec cette loi, ce principe et cet esprit de justice. Nous devons nous rappeler que la raison principale de notre manque d'appréciation des principes de la justice est l'ignorance, et nous devons nous attendre à ce que, au fur et à mesure que nous apprenons à connaître le Seigneur et que nous comprenons mieux son plan, les yeux de notre compréhension s'ouvriront davantage, de sorte qu'il nous sera possible, non seulement de « comprendre avec tous les saints », mais

aussi d'apprécier avec tous ces saints, les principes fondamentaux constituant la divine loi d'amour.

Ainsi, nous pourrons demeurer journellement et continuellement dans l'amour du Seigneur, par notre obéissance aux principes de justice et par un amour croissant pour ces principes. Nous devons nous réjouir de toutes les expériences de la vie : de ses épreuves, difficultés, tristesse, déception, etc., pas moins que de ses plaisirs, si par l'un de ces moyens, ou par tous, le Seigneur nous instruit et nous donne un meilleur aperçu de nos déficiences et une compréhension plus claire de cette parfaite loi de liberté et d'amour, qu'Il a établie et envers laquelle Il exige une pleine et fidèle soumission de cœur.

WT 1902 p.3020